

Procès verbal : réunion du conseil municipal du 22 juillet 2025 à 19 h

- Approbation du procès verbal de la réunion du conseil municipal du 4 juillet 2025

Le procès verbal de la réunion du 4 juillet 2025 a été transmis aux conseillers municipaux avec la convocation. Il est adopté à l'unanimité.

- Fourniture et installation du mobilier de la médiathèque : résultat de l'appel d'offre

Un appel d'offre a été lancé pour le mobilier de la médiathèque . 5 entreprises ont répondu pour le lot 1 mobilier et 5 entreprises ont répondu pour le lot 2. La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 16 juillet à 17 h pour ouvrir les plis et vérifier la complétude des offres. Elle s'est réunie à nouveau le 22 juillet à 18 h30. Le Conseil Municipal décide d'entériner la décision prise par la CAO en retenant Mobidécors pour le lot 1 d'un montant de 71218.05 € HT et Manutan pour le lot 2 pour un montant de 3041.40 €HT.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les marchés et les bons de commande avec ces deux entreprises.

- Immeuble Bradin

La propriété de Mme Thérèse BRADIN, sise 22 Rue Lucien David à Bretoncelles, cadastrée section AB n° 173 d'une superficie de 578 m2 est à vendre. Le conseil municipal décide de se porter acquéreur pour la somme de 50000 € tous frais compris (acte, honoraires et autres frais incombant à l'acquéreur). Il autorise M. le Maire ou un adjoint à signer l'acte qui sera rédigé par Me Bellemère, notaire à Bretoncelles. Les crédits sont prévus au BP 2025 à l'article 21318 construction autres bâtiments publics.

Prochaines réunions

vendredi 12 septembre, vendredi 24 octobre, vendredi 28 novembre à 19 h

